



La lettre des services de l'OFB en Guyane

Rédacteurs : Raphaël Gailhac, Mathilde Lasfargue, Margot Gradoz, Alice Bello, Mathieu Entraygues, Clarisse Pettier.

Juillet 2022

N° 03

Biodiversité

Mobilisation

Connaissance

Crédit photo : OFB SD973

I. Actions de police : protection de la faune et des milieux

1. Capture d'un Jaguar en milieu urbain à Rémire-Montjoly

Allô !! Un jaguar dans un manguier ? Ne bougez-pas on arrive !!



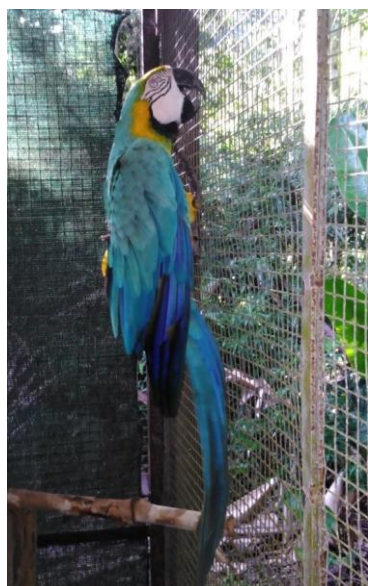
C'est une affaire peu commune qui s'est passée jeudi 19 mai 2022 pour les équipes de l'OFB en Guyane. Un beau jaguar de 76 kilos était installé dans le manguier d'un propriétaire en plein lotissement sur la commune de Rémire-Montjoly. Alerté par ses chiens, la propriétaire a appelé un vétérinaire et nos services. Les faits se déroulant non loin d'une école, les agents du SD973 sont intervenus rapidement pour ne pas affoler le félin et la population. C'est avec beaucoup de sang froid et de professionnalisme que la bête a été extraite de son perchoir après lui avoir administré un sédatif à l'aide d'un lanceur hypodermique.

Les collègues de l'Unité Technique « Connaissance », arrivés en renfort, ont pu prendre soin du Jaguar, lui faire tout une batterie de tests et de prélèvements avant de l'équiper d'un collier GPS. Ce dernier a été relâché l'après-midi même en forêt, loin des habitations.

Crédit photo : R.GAILHAC / OFB SD973



2. Contrôle détention faune sauvage



Suite à l'appel d'un requérant pour un Ara en détention, les agents du service départemental (SD) sont intervenus sur la commune de Saint-Laurent du Maroni. Visible de la route, la localisation du perroquet a été simplifiée. A l'issue de la prise de contact avec le propriétaire des lieux, les agents ont découvert qu'il y avait 3 Aras : 1 Ara Bleu (*Ara ararauna*) et 2 Aras Macao (*Ara macao*) détenus dans de petites cages individuelles. Le propriétaire avait acheté les Aras au Suriname. Ne disposant d'aucun document permettant leurs détentions en captivité, le mis en cause nous a remis les oiseaux et s'est vu dresser un Rapport de Manquement Administratif. Les perroquets enfin réunis ont été placés dans un centre de soins, le temps de se remuscler avant leurs relâchés. *Crédit photo : R.GAILHAC / OFB SD973*

3. Atteinte aux espaces naturels, Réserve Naturelle de l'Amana

Les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la biodiversité de Guyane, assistés des gardes de la Réserve Naturelle de l'Amana et des Unités du Littoral des Affaires Maritimes (ULAM) ont procédé au contrôle de « tapouilles » de pêche Surinamaises.

Mi-juin l'opération a permis le contrôle de cinq embarcations et l'appréhension et la destruction de près de 7 tonnes de poissons et 6 kg de vessies natatoires.

Ces tapouilles, pêchant illégalement sur le territoire français, déploient leurs filets de pêche de plusieurs kilomètres de longueur qui représentent une barrière souvent mortelle pour les tortues marines. Sans compter le préjudice énorme causé à la ressource halieutique dans les eaux guyanaises.



4. Atteinte à espèce protégée

Du plomb dans l'aile

Début juin, les agents du SD 973 ont récupéré une magnifique Buse Urubu juvénile (*Buteogallus urubitinga*). Un particulier bien intentionné l'a sauvé suite à une chute causée par un tir de fusil sur la commune de Rémire. Après un diagnostic chez le vétérinaire et une belle radio, le rapace a été placé dans un centre des soins pour quelques semaines. Une fois son os ressoudé il reprendra son envol.



Crédit photo : R.GAILHAC / OFB SD973

5. Relâché de tortues Podocnémides

C'est avec succès que fin juin, l'association Dégrad Tortue Guyane et les agents du SD973 ont relâché plus de 200 tortues podocnémides sur le fleuve de la Comté à Cacao.

Il y a 4 ans une procédure judiciaire avait été établie à l'encontre de chasseurs qui avaient pillé plusieurs centaines d'œufs de tortues sur la Comté. Les œufs avaient été placés à l'association Dégrad Tortue Guyane (DTG) pour incubation. Certains œufs n'étant pas arrivés à terme, d'autres ont survécu. Avec l'aide des associations DTG, Kwata, la Gendarmerie de Cacao et la DGTM pour l'Arrêté Préfectoral, les jeunes tortues âgées de 4 ans ont pu être remis en liberté dans leur milieu naturel. Des élèves de Cacao sont venus profiter de cet instant. Attendre 4 ans, aura permis aux tortues d'avoir



une taille convenable pour mettre toutes les chances de leur côté. Une dizaine d'entre elles seront relâchées également équipées de balises pour en apprendre plus sur leur mode de vie.

II. Et du côté de nos partenaires

1. Contrôle Douane

Début avril 2022, la brigade des douanes de Saint-Laurent du Maroni était en contrôle routier au PK 189 sur la RN1. Dans le coffre d'un véhicule, ils ont découvert des glacières remplies de gibier et de poissons. Au total, il y avait 12 hocos, et deux grosses cuisses de biche estimées à 20 kg le tout. La personne contrôlée arrivait de Maripasoula et se rendait chez elle à Kourou. Le mis en cause a déclaré avoir chassé lui-même le gibier pour sa consommation personnelle. Malheureusement, les douaniers ont également trouvé un livret de compte pour de la vente de gibier. Le chasseur a avoué que cela était destiné à la vente. La totalité de la viande a été saisie, sauf le poisson.



Crédit photo : Douane 973

2. Contrôle ONF

Au mois de mai 2022, lors d'une mission de surveillance nocturne, les techniciens forestiers (service Police) de l'Unité Territoriale de Cayenne ont appréhendé plusieurs individus transportant illégalement deux mètres cubes de bois façonnés.



À la suite des investigations menées en forêt d'où sortait le véhicule, un stock de cinq mètres cubes de bois façonné prêt à être transporté a également été découvert dissimulé sous la végétation.



La coupe, illégale, a été réalisée sur une parcelle Etat par des personnes, pour partie, en situation irrégulière dans ce département.

En attente de jugement, les sept m³ de bois façonnés et le véhicule ont été saisis et mis sous séquestre.

Crédit photo : UT ONF973

3. Contrôle Gendarmerie



A la fin du mois de mai 2022, la Gendarmerie de MATOURY a saisi un jeune perroquet *Ararauna* chez un particulier dans le quartier de BALATA.

Ce bel Ara, espèce intégralement protégée en Guyane française, était maintenu en captivité dans des conditions déplorables (volière et nourriture inadaptée, plumes coupées).

Le propriétaire, déclarant avoir récupéré l'oisillon sur la route il y a quelques mois, est non titulaire du certificat de capacité et ne possède aucune autorisation préfectorale d'ouverture d'établissement. L'animal a été remis à une association de sauvegarde de la faune guyanaise sur directives du Procureur de la République. La décision pénale concernant le mis en cause n'a pas encore été prononcée.

Crédit photo : Gendarmerie Matoury 973

4. Contrôle Parc Amazonien de Guyane

Opération de lutte anti-braconnage à Camopi



Le 11 mai 2022, une mission de lutte anti-braconnage a été menée par des agents du Parc amazonien de Guyane sur la crique Yaroupi (fleuve affluent de l'Oyapock). Cette mission a notamment permis la saisie de gibiers et de poissons ainsi que la confiscation de la pirogue et du moteur ayant servi à l'infraction. En effet, sur la crique Yaroupi, en zone cœur du Parc National, l'équipe a surpris deux brésiliens qui étaient en train de dépecer du gibier. Sur le campement se trouvait 225 kg de gibiers et de poissons.

Lors du passage du saut Koumalawa, où la passe oblige à longer la rive brésilienne, les deux individus interpellés, ont sauté à l'eau et ont rejoint la rive brésilienne. Leur pirogue et leur moteur ont été saisis. Ce groupe de chasseurs est connu pour se livrer à ce type de pillage sur la crique Yaroupi, dans la zone de vie des amérindiens wayãpi. Leur identité a été signalée auprès de la gendarmerie pour transmission à la police fédérale, afin qu'ils soient poursuivis.

Crédit photo : PAG 973

III. Missions techniques : connaissance des relations entre la faune, l'homme et ses habitats

1. PNA tortues marines : signature d'une motion sur la pêche INN

Alors que la saison des pontes bat son plein en Guyane, les membres du Réseau Tortues Marines Guyane se sont réunis en Comité de suivi le 26 avril 2022. Ce temps d'échanges annuel a été l'occasion de revenir sur le bilan de la saison des pontes 2021 et de définir les grandes orientations stratégiques à venir.

Sont revenus de manière transversale des thèmes clés pour la protection des tortues marines, tels que la pêche illégale, illicite et non réglementée (INN), dont la situation a peu évolué après presque 15 ans de programmes de conservation. Face au déclin alarmant des populations de tortues luths et vertes, en particulier dans l'ouest guyanais, les membres du comité de suivi ont donc décidé de rédiger une motion qui sera portée à connaissance des élus, du



gouvernement, des ministères et institutions nationales dont les décisions ont des répercussions directes sur la bonne mise en œuvre du PNA. Cette motion s'appuiera sur des données scientifiques et sera validée et signée par les membres du réseau.

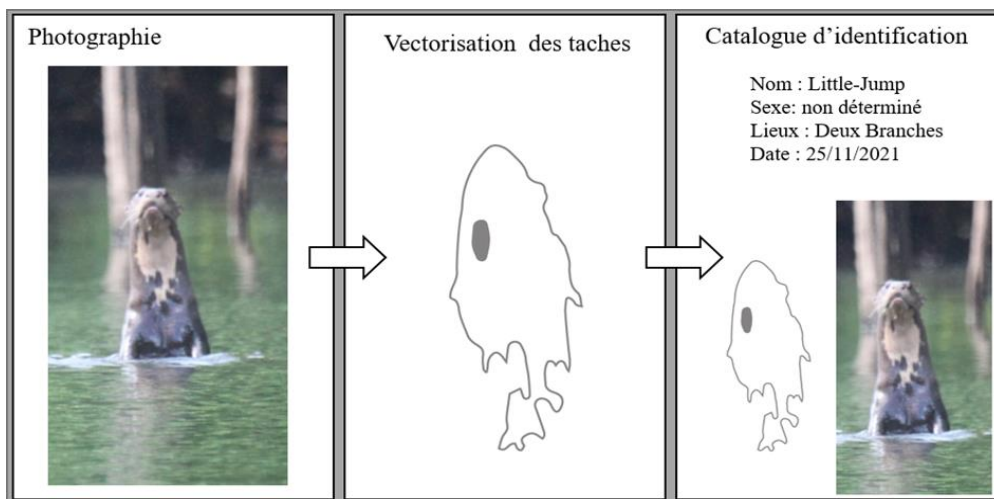
Pour plus d'informations sur la saison des pontes 2022 et l'actualité du RTMG, retrouvez début juillet le prochain numéro de la newsletter *Toti time* : <https://www.tortuesmarinesguyane.com/newsletter>

2. La Loutre Géante de du Barrage de Petit Saut

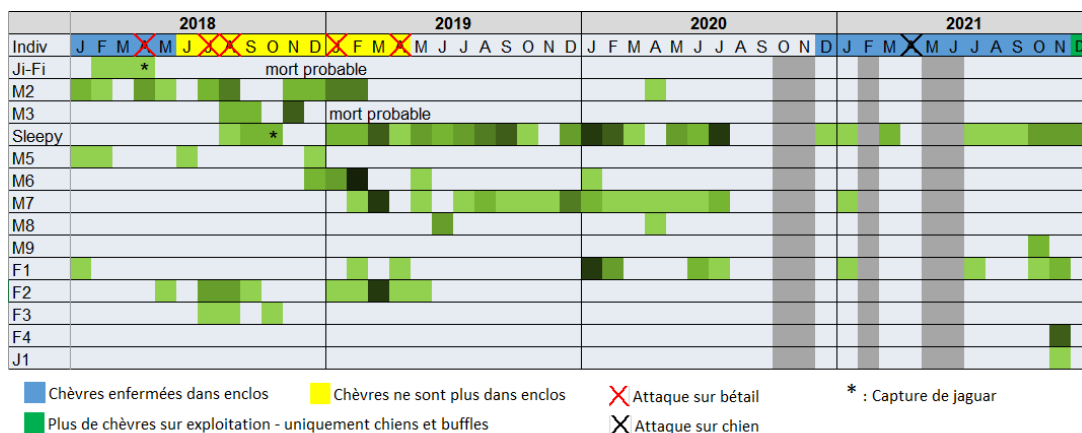
Participez au catalogue de reconnaissance individuelle des Loutres Géantes de Petit-Saut !!!

Dans l'optique d'obtenir un maximum de données sur l'état des populations de Loutres géantes, un projet de recherche sur la biodiversité de Petit-Saut a débuté en juillet 2021.

Pour contribuer, vous pouvez nous envoyer des photographies de Loutre géante (loutre.petitsaut@gmail.com) en précisant, la date, le lieu de la prise de vue (idéalement coordonnées GPS, sinon localisation la plus précise possible), le nom du photographe et le nombre de loutres du groupe. Vous pouvez également partager vos photos sur la page Facebook « Loutre géante de Petit-Saut »



3. Suivi jaguar sur le long terme.



Présence/absence des jaguars identifiés pendant le suivi

Sleepy, l'individu le plus présent en 2021

Un dispositif de suivi des jaguars est en place depuis 2018 au sein de la ferme Manoa à Risquetout.

Il s'agit d'une exploitation agricole sur laquelle de nombreuses attaques de jaguar sur caprins ont eu lieu.

On peut voir sur cette figure l'évolution de la présence des félins identifiés, avec un gradient de couleur du plus clair au plus foncé en fonction du nombre de passage de chaque individu par mois. Les zones grisées correspondent à des moments pendant lesquels le suivi n'a pas pu être maintenu.

Le suivi nous a permis de voir qu'entre 9 et 6 individus par an gravitent autour de la ferme. On peut noter – sans certitudes sur le lien entre ces deux événements – la baisse d'occupation du territoire une fois que les chèvres aient été enfermées hors de portée des jaguars.



IV. Appui aux politiques publiques et aux acteurs du territoire

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Les résultats de l'appel à projets d'ABC 2022 sont tombés !

Dans le cadre du programme national Atlas de la biodiversité communale porté et mis en œuvre par l'OFB, l'établissement poursuit son soutien aux démarches des collectivités en faveur de la biodiversité. 47 projets à l'échelle communale ou intercommunale seront prochainement mis en œuvre en métropole et dans les Outre-mer. Et le projet d'ABC de Matoury, porté par l'association guyanaise SEPANGUY, en fait partie !

Le projet d'atlas de la biodiversité de la commune de Matoury commencera à la rentrée scolaire prochaine, pour une durée de 3 ans. Il a pour objectif de démultiplier la connaissance de la biodiversité de la commune et de la diffuser, grâce à la participation des habitants et des élus de Matoury. La SEPANGUY a fort à faire pour préserver les richesses de cette commune en fort développement, qui abrite de nombreux espaces naturels remarquables et la plus grande réserve naturelle périurbaine de France, la réserve du Mont Grand Matoury.

Plus d'informations sur les ABC : <https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale#:~:text=Qu'est%2Dce%20qu',la%20pr%C3%A9servation%20du%20patrimoine%20naturel>.

Te Me Um

L'équipe du programme Te Me Um (Terres et Mers Ultra-Marines) analyse en ce moment les 56 dossiers de candidatures reçus dans le cadre de son appel à projets 2022. Les 10 porteurs de projets guyanais auront une réponse courant août à propos de leur dossier de candidature, étudiés par un groupe d'instructeurs locaux, composé de représentants de l'OFB, du Conservatoire d'Espaces Naturels de

Guyane et de la Direction Générale des Territoires et de la Mer.
Plus d'informations sur le programme Te Me Um :
<http://temeum.ofb.fr/>
https://twitter.com/TeMeUm_
Groupe Facebook: Te Me Um

Venue de Sylvie Gustave dit Duflo

Du 23 au 26 mai, Sylvie Gustave-dit-Duflo (Présidente du Conseil d'Administration de l'OFB et Présidente de l'ARB des Iles de Guadeloupe), accompagnée de Myriam Roch (Directrice de l'ARB des Iles de Guadeloupe) sont venues en Guyane, accueillies par la CTG. Elles étaient accompagnées par Jean-Michel Zammite (Directeur des Outre-mer à l'OFB).

L'occasion pour notre présidente de mieux appréhender et relayer les enjeux guyanais au travers de différents visites :

- Ile de Cayenne : Projet Bio-Stratège, collection Jaguar
- Papaïchton : accueil par le Président et le directeur du parc Amazonien à Papaïchton (case aluku et art tembé, projet bioplateaux, ABC de Papaïchton...)
- Saint Laurent du Maroni : accueil par M. Jean-Paul Ferreira, 1^{er} Vice-Président de la CTG, au sein de l'antenne de l'Ouest de la CTG (projet Best, pêche illégale)
- Awala-Yalimapo : accueil par M. Jean-Paul Ferreira, maire d'Awala-Yalimapo (érosion côtière, Espèces exotiques envahissantes, ABC de Mana)
- Montsinéry-Tonnegrande : accueil par le M. Lecante, maire de Montsinéry et président du CEB (enjeux de développement du territoire, problématique de l'eau)

Lors de cette visite, une réunion avec l'exécutif de la CTG a également pu être organisée sur le sujet de l'ATB (Agence Territoriale de la Biodiversité) pour identifier un programme de travail commun.

Réunion ATB. Crédit photo : CTG

V. Ingénierie de projets

AAP Biodiv'Eco : des premiers résultats encourageants

L'édition 2021 de l'appel à projets Biodiv'Eco a permis de soutenir 6 projets en Guyane. Et l'équipe d'ingénierie de projet « économie et biodiversité » en voit déjà les premiers résultats !

Les travaux de l'association Peupl'en Harmonie, lauréate de l'AAP, en est un bel exemple. La phase 1 de leur projet, soutenue par l'OFB, s'est clôturée en juin 2022. L'objectif du projet, c'est d'accompagner les initiatives locales portées par des habitants qui souhaitent créer une activité écotouristique au sein ou à proximité de leur village, en mettant en avant leur identité, leur culture et mode de vie traditionnels et en valorisant leur environnement naturel et la biodiversité locale.



Afin de restituer les travaux de cette première phase auprès de l'ensemble des parties prenantes, des réunions territoriales ont été organisées en juin 2022, réunissant les partenaires et bénéficiaires du projet : institutions publiques, comité du tourisme, associations environnementales, porteurs de projet écotouristiques, etc. Une vingtaine de projets ont été identifiés et seront accompagnés par Peupl'en Harmonie sur la création de layons de découverte et de sentier botaniques, le développement d'ateliers d'artisanat local, la valorisation de l'agroforesterie sur les sites d'accueil du public, etc. Ces projets écotouristiques permettront de créer une activité économique locale, tout en garantissant le respect et le maintien des ressources naturelles environnantes et de la riche biodiversité guyanaise.



*Restitution de la phase 1 du projet
Peupl'en Harmonie
Iracoubo, juin 2022*

Végétal Local, une marque au service de la biodiversité : vers une implantation en Guyane

L'équipe d'ingénierie de projet « économie et biodiversité », basée à Cayenne, a été désignée pour initier les travaux d'investigation liés à l'implantation de la marque Végétal Local dans les Outre-mer, en commençant par la Guyane.

Végétal local, c'est une marque collective appartenant à l'OFB, qui valorise la production et l'utilisation d'espèces végétales indigènes issues de collecte en milieu naturel, destinées à l'aménagement urbain et à la restauration écologique. Il s'agit du premier outil de traçabilité de la flore sauvage. En France hexagonale, la filière Végétal local continue à se structurer. Dans les Outre-mer, elle est aux prémices de son implantation.

Un large travail d'enquêtes auprès de divers acteurs du territoire guyanais a donc été mené pendant plusieurs mois afin de mieux connaître leurs pratiques avec le végétal d'une part, et d'évaluer leurs besoins, attentes et motivations en termes de végétaux indigènes de l'autre.

Après des dizaines d'entretiens, des échanges captivants avec des experts et quelques excursions en forêt Amazonienne, un réel engouement pour le développement de la marque sur le sol guyanais se fait sentir. L'étude d'opportunité en cours a déjà permis d'identifier des acteurs et structures très dynamiques et prêts à s'impliquer dans l'aventure Végétal Local.

Bien sûr, il y a encore beaucoup à faire, mais ce bel enthousiasme couplé à un travail collectif seront les clefs d'une structuration efficace de la filière. Le déploiement de Végétal local en Guyane semble bien engagé.

Pour nous suivre : www.guyane.ofb.fr

